

Table des matières

[1. Introduction 3](#_Toc149115435)

[2. Identification de l’opérateur 4](#_Toc149115436)

[3. Réseau 5](#_Toc149115437)

[4. Marché de détail 6](#_Toc149115438)

[4.1. Description des offres de détail 6](#_Toc149115439)

[4.1.1. Offres de détail à destination des clients résidentiels (si applicable) 6](#_Toc149115440)

[4.1.2. Offres de détail à destination des clients non-résidentiels (si applicable) 6](#_Toc149115441)

[4.2. Utilisation des services de gros 6](#_Toc149115442)

[4.2.1. Réseaux utilisés pour les offres de détail à destination des clients résidentiels (si applicable) 6](#_Toc149115443)

[4.2.2. Réseaux utilisés pour les offres de détail à destination des clients non-résidentiels (si applicable) 7](#_Toc149115444)

[4.2.3. Informations quantitatives sur les produits de gros 7](#_Toc149115445)

[4.3. Évolution/changements 7](#_Toc149115446)

[4.3.1. Offres de détail à destination des clients résidentiels 7](#_Toc149115447)

[4.3.2. Offres de détail à destination des clients non-résidentiels 7](#_Toc149115448)

[5. Définition des marchés de gros 9](#_Toc149115449)

[5.1. Tests de substituabilité 9](#_Toc149115450)

[5.2. Accès sans fil fixe 11](#_Toc149115451)

[5.3. Accès local virtuel dégroupé – VULA 11](#_Toc149115452)

[5.4. Offres bitstream 12](#_Toc149115453)

[5.5. Aspects géographiques 12](#_Toc149115454)

[6. Conditions d’accès sur les marchés pertinents 14](#_Toc149115455)

[6.1. Infrastructure difficilement duplicable 14](#_Toc149115456)

[6.2. Accès aux ressources financières 14](#_Toc149115457)

[6.3. Coûts irrécupérables 15](#_Toc149115458)

[6.4. Économie d’échelle 15](#_Toc149115459)

[6.5. Économie de gamme 15](#_Toc149115460)

[6.6. Intégration verticale 15](#_Toc149115461)

[6.7. Contre-pouvoir d’acheteur 16](#_Toc149115462)

[6.8. Conditions opérationnelles de l’accès 16](#_Toc149115463)

[7. Panorama des marchés 17](#_Toc149115464)

[7.1. État actuel des marchés 17](#_Toc149115465)

[7.2. Positionnement de votre société 17](#_Toc149115466)

[7.3. Taille du marché 18](#_Toc149115467)

[8. Investissements 19](#_Toc149115468)

[9. Prospective 20](#_Toc149115469)

[10. Commentaires généraux 22](#_Toc149115470)

# Introduction

1. Le présent questionnaire s’inscrit dans le cadre du quatrième cycle d’analyses de marché portant sur les marchés définis dans la Recommandation (UE) 2020/2245 de la Commission du 18 décembre 2020 concernant les marchés pertinents de produits et de services dans le secteur des communications électroniques (ci-après la recommandation « marchés pertinents ») susceptibles d’être soumis à une réglementation ex ante conformément à la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil établissant le code des communications électroniques européen. Il s’agit des marchés pertinents suivants :
   * Marché 1 : fourniture en gros d’accès local en position déterminée ;
   * Marché 2 : fourniture en gros de capacités dédiées.
2. Ce questionnaire a pour objectif, d’une part, d’interroger les entreprises notifiées du secteur des communications électroniques sur les marchés pertinents et, d’autre part, d’examiner la situation du marché 3b/2014 qui ne figure plus dans la recommandation « marchés pertinents » mais qui est actuellement régulé.
3. La procédure d’analyse de marché est effectuée conformément aux dispositions de l’article 78 de la loi du 17 décembre 2021 sur les réseaux et les services de communications électroniques.
4. Ce questionnaire permettra de dresser un état des lieux des marchés de détail et de gros et d’adopter un point de vue prospectif en vue d’identifier les enjeux des marchés pertinents pour les cinq prochaines années et d’adapter la réglementation en place le cas échéant dans un contexte de transition vers le réseau fibre et de fermeture progressive du réseau cuivre jusqu’en 2030.
5. Le document s’adresse à deux catégories d’opérateurs de réseaux, à savoir :
   * La catégorie d’un opérateur de réseau qui offre le service visé en gros à d'autres opérateurs de réseau au Luxembourg ;
   * La catégorie d’un opérateur de réseau qui achète le service référencé en gros à d’autres opérateurs de réseau au Luxembourg.
6. **Les réponses reçues par l’Institut seront publiées à l’exception des contributions confidentielles. Dans le cas d’une transmission d’informations confidentielles, les répondants sont invités à transmettre également une version publiable, excluant les éléments relevant du secret des affaires.**
7. L’Institut invite les parties prenantes notifiées à répondre au questionnaire et à renvoyer ce document au plus tard **le 6 décembre 2023.**

# Identification de l’opérateur

Veuillez renseigner les informations suivantes concernant votre société.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise | *Entreprise* |
| Personne de contact | *Nom complet* |
| Adresse Email | *E-MAIL*  ***Merci de fournir une liste de diffusion et non pas un mail personnel*** |
| Numéro de téléphone du contact | *Téléphone* |
| Profil | *Opérateur vendant des services de dégroupage cuivre à d’autres opérateurs de réseaux au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur achetant des services de dégroupage cuivre à d’autres opérateurs de réseau au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur vendant des services de dégroupage fibre à d’autres opérateurs de réseaux au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur achetant des services de dégroupage fibre à d’autres opérateurs de réseau au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur vendant des services de bitstream cuivre à d’autres opérateurs de réseaux au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur achetant des services de bitstream cuivre à d’autres opérateurs de réseau au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur vendant des services de bitstream fibre à d’autres opérateurs de réseaux au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur achetant des services de bitstream fibre à d’autres opérateurs de réseau au Luxembourg* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur* vendant des services d’accès de haute qualité en position déterminée auprès d’un opérateur ***[Oui/Non]*** |
|  | *Opérateur achetant des services d’accès de haute qualité en position déterminée auprès d’un opérateur* ***[Oui/Non]*** |
|  | *Autre type d’opérateur, précisez* |

# Réseau

L’Institut vous prie de bien vouloir joindre une présentation schématique de votre réseau.

# Marché de détail

## Description des offres de détail

### Offres de détail à destination des clients résidentiels (si applicable)

Décrivez les caractéristiques des offres à destination des clients résidentiels :

* Contenu des offres (stand-alone, double-play, triple-play, quadruple-play, …) ;
* Politique de tarification (durée d’engagement, gamme tarifaire, …) ;
* Qualité de service (débit, temps de rétablissement du service en cas de panne, …).

[votre réponse]

### Offres de détail à destination des clients non-résidentiels (si applicable)

Décrivez les caractéristiques des offres à destination des clients non-résidentiels

* Type de clients (grands comptes, PME, …), merci d’indiquer la taille de vos clients selon le nombre d’équivalents temps plein (ETP) si disponible ;
* Offres selon le type de clientèle (VPN niveau 2 ou 3, IP symétrique, liaisons louées traditionnelles (PDH/SDH) ou alternatives (ATM, Ethernet), …) ;
* Politique de tarification (offre sur mesure, accès internet à destination des entreprises, type de contrat, …) ;
* Qualité de service (type et garantie de débit, temps de rétablissement du service en cas de panne, …).

[votre réponse]

## Utilisation des services de gros

### Réseaux utilisés pour les offres de détail à destination des clients résidentiels (si applicable)

Sur quel réseau construisez-vous vos offres de détail haut débit en position déterminée à destination des clients résidentiels ? Pour chaque type d’accès, merci de préciser les spécificités techniques utilisées (réseau cuivre, réseau câblé, réseau fibre, accès sans fil fixe).

[votre réponse]

Comment construisez-vous les offres de détail haut débit en position déterminée à destination des clients résidentiels : sur infrastructures propres ? ou sur la base d’offres de gros régulés ([Reference Unbundling Offer](http://www.posttechnologies.lu/en/operators/regulatory/reg-offer#panel04)("RUO"), [Reference Offer for Broadband Services](http://www.posttechnologies.lu/en/operators/regulatory/reg-offer#panel05)("ROB")) ? ou sur la base d’autres offres commerciales ? L’Institut vous invite à fournir des informations sur les raisons de votre choix.

[votre réponse]

### Réseaux utilisés pour les offres de détail à destination des clients non-résidentiels (si applicable)

Sur quel réseau construisez-vous vos offres de détail haut débit en position déterminée à destination des clients non-résidentiels ? Pour chaque type d’accès, merci de préciser les spécificités techniques utilisées (réseau cuivre, réseau câblé, réseau fibre, accès sans fil fixe).

[votre réponse]

Comment construisez-vous les offres de détail haut débit en position déterminée à destination des clients non-résidentiels : sur infrastructures propres ? ou sur la base d’offres de gros régulés ([Reference Unbundling Offer](http://www.posttechnologies.lu/en/operators/regulatory/reg-offer#panel04)("RUO"), [Reference Offer for Broadband Services](http://www.posttechnologies.lu/en/operators/regulatory/reg-offer#panel05)("ROB"), [Reference Offer for Leased Line Services](http://www.posttechnologies.lu/en/operators/regulatory/reg-offer#panel06)("ROLLS")) ? ou sur la base d’autres offres commerciales ? L’Institut vous invite à fournir des informations sur les raisons de votre choix.

[votre réponse]

### Informations quantitatives sur les produits de gros

L’Institut vous remercie d'indiquer, dans le fichier Excel joint, si applicable, le nombre de produits de gros que vous vendez et le chiffre d'affaires y relatif pour la période de 2019 jusqu’en juin 2023. L’Institut vous remercie également d'indiquer, si applicable, le nombre de produits de gros que vous achetez et le coût y relatif pour la période de 2019 à juin 2023.

## Évolution/changements

### Offres de détail à destination des clients résidentiels

Quels changements (majeurs) avez-vous observé sur le marché de détail à destination des clients résidentiels depuis l’analyse de marchés précédente en termes d’offres (technologies, produits), en termes de demande, en termes tarifaires ? Veuillez expliquer brièvement.

[votre réponse]

### Offres de détail à destination des clients non-résidentiels

1. Lors de l’analyse de marchés précédente, l’Institut avait anticipé l’émergence de services nécessitant une bande passante très élevée et un niveau de qualité supérieur. Ceci signifierait que certaines technologies telles que le SDH/PDH ne soient plus utilisées et que ces dernières soient progressivement substituées par des services de la couche 1 et 2.
2. De plus, l’Institut avait noté, lors de l’analyse de marché précédente, que les chiffres montraient clairement que les opérateurs investissent davantage dans leurs réseaux cœurs et disposent de moyens technologiques, financiers et humains pour construire des produits haute qualité à partir d’un dégroupage de la fibre optique.

Dans ce contexte, quels changements (majeurs) avez-vous observé sur le marché de détail à destination des clients non-résidentiels dès l’analyse de marchés précédente en termes d’offres (technologies, produits), en termes de demande, en termes tarifaires ? Veuillez expliquer brièvement.

[votre réponse]

# Définition des marchés de gros

1. Lors des analyses de marchés précédentes, l’Institut avait retenu comme marchés pertinents :
   * le marché national constitué des offres d’accès local en position déterminée se basant sur les différents modes de dégroupage du réseau cuivre et de la fibre optique indépendamment si elles s’adressent à une clientèle résidentielle ou non-résidentielle (M3a/2014) ;
   * le marché national constitué des offres d’accès à un débit binaire y inclus les offres de revente délivrées sur une infrastructure en cuivre ou en fibre optique à une clientèle résidentielle ou non-résidentielle (M3b/2014) ;
   * le marché national constitué des offres d’accès de haute qualité basées sur les technologies actives de la couche ISO/OSI 2 indépendamment des supports physiques sur lesquels les services sont construits (M4/2014).

## Tests de substituabilité

1. Les résultats des tests de substituabilité relatifs au marché 3a/2014, faisant l’objet des analyses de marchés précédentes, sont rassemblés dans le tableau suivant. Il convient de préciser que le marché 3a/2014 correspond au marché 1/2020 qui sera examiné lors de la nouvelle analyse.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Test de substituabilité | Du point de vue de la demande | Du point de vue de l’offre | Conclusion |
| Substituabilité entre l’offre d’accès dégroupé et la fourniture en gros d’accès central en position déterminée pour produits de grande consommation | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre le dégroupage de la paire de cuivre et le dégroupage de la fibre optique | ✓ | - | oui |
| Substituabilité entre l’accès dégroupé et l’accès dégroupé sur le câble coaxial | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre les différents modes de dégroupage | 🗶 | ✓ | oui |
| Substituabilité entre les différents modes d’accès à la fibre optique ((i.e. FTTH PON and FTTH P2P, FTTH PON on splitter level and WDM-PON) | ✓ | - | oui |
| Substituabilité entre les offres résidentielle et non-résidentielle | ✓ | - | oui |

L’Institut vous demande d’indiquer si vous considérez que les conclusions des tests de substituabilité de l’analyse de marché précédente correspondant au marché M1/2020 sont toujours valables.

[votre réponse]

1. Il convient aussi de noter que le marché 4/2014 examiné lors de l’analyse précédente correspond au marché 2/2020 faisant l’objet de la nouvelle analyse. Les résultats des tests de substituabilité relatifs au marché 4/2014 sont résumés dans le tableau suivant.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Test de substituabilité | Du point de vue de la demande | Du point de vue de l’offre | Conclusion |
| Substituabilité entre l’accès de haute qualité et l’accès dégroupé à la boucle locale et à la sous-boucle locale | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre l’accès de haute qualité et la fibre noire | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre l’accès de haute qualité et le segment de ligne louée sur le circuit interurbain | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre l’accès de haute qualité et l’accès bitstream | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre les accès de haute qualité de différents débits | 🗶 | ✓ | oui |
| Substituabilité entre les accès de haute qualité et les services en technologies SDH/PDH, DWDM ou Fiberchannel | 🗶 | 🗶 | non |
| Substituabilité entre l’accès de haute qualité sur boucle locale en cuivre et ceux en fibre optique | ✓ | - | oui |

L’Institut vous demande d’indiquer si vous considérez que les conclusions des tests de substituabilité de l’analyse de marché précédente correspondant au marché M2/2020 sont toujours valables.

[votre réponse]

L’Institut vous invite à fournir de plus amples informations sur les raisons qui vous conduisent à acheter des services régulés tels que le dégroupage (RUO), le bitstream (ROB) ou l’offre de services de liaisons louées (ROLLS). L’objectif des questions de cette partie est d’identifier les raisons d’achat de chacun de ces produits de gros.

[votre réponse]

## Accès sans fil fixe

1. Vu l’émergence des accès sans fil fixe (« *fixed wireless access* ») et conformément à la notice explicative de la Commission européenne[[1]](#footnote-2), il convient à l’Institut d’analyser si un accès sans fil fixe peut constituer un substitut permanent à l’infrastructure cuivre notamment dans des régions rurales en l’absence de la fibre optique.
2. Ainsi, l’Institut considère d’inclure dans l’analyse de marché, un test de substituabilité spécifique portant sur les accès sans fil fixe.

Dans ce contexte, l’Institut souhaite obtenir votre opinion sur la substituabilité d’un accès sans fil fixe et un accès fixe selon les débits décrits ci-dessous. Veuillez justifier votre réponse.

[votre réponse en considérant les classes de débits descendants (download) ci-dessous et en précisant les débits ascendants (upload) réalisables :

jusqu'à 100 Mbit/s, **Oui/Non**

entre 100 Mbit/s et 350 Mbit/s, **Oui/Non**

entre 350 Mbit/s et 1 Gbit/s, **Oui/Non**

débit >1 Gbit/s. **Oui/Non]**

## Accès local virtuel dégroupé – VULA

Le Service VULA (*Virtual Unbundled Local Access,* l’accès local virtuel dégroupé) est un service haut débit proposé en remplacement du dégroupage physique d'une fibre P2MP. L’institut souhaite obtenir votre avis sur les offres VULA.

Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients du VULA par rapport au dégroupage fibre ?

[votre réponse]

S’il n’est techniquement pas possible d’obtenir un dégroupage fibre, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n’optez pas pour une migration du bitstream fibre vers une offre VULA ?

[votre réponse]

## Offres bitstream

1. L’Institut souhaite faire le point sur l’ancien marché 3b/2014 de fourniture en gros d’accès central en position déterminée pour produits de grande consommation.

Est-ce que le service de bitstream cuivre/bitstream fibre est offert commercialement par votre entreprise ? Prévoyez-vous de le faire dans la période sous revue (c’est-à-dire à l’horizon 2030) ?

[votre réponse]

Quels sont vos besoins en termes d’utilisation du bitstream cuivre/bitstream fibre au cours des prochaines 5 années ? Dans quels cas privilégiez-vous d’utiliser une offre bitstream fibre ? Envisagez-vous de migrer vers le dégroupage de la fibre optique (dans la mesure du possible) ?

[votre réponse]

Selon vous, y a-t-il des barrières à l’entrée sur le marché du bitstream ? Faut-il maintenir la régulation du bitstream ? Si oui, veuillez justifier votre réponse.

[votre réponse]

## Aspects géographiques

Considérez-vous que les conditions concurrentielles sont uniformes sur tout le territoire luxembourgeois ?

**Offre RUO**

[votre réponse]

**Offre ROB**

[votre réponse]

**Offre ROLLS**

[votre réponse]

**Autres offres**

[votre réponse]

Considérez-vous comme utile d’imposer des obligations réglementaires spécifiques dans certains cas ? Par exemple, dans le cas des zones où le dégroupage fibre n’est pas encore disponible ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

# Conditions d’accès sur les marchés pertinents

1. L’Institut vous invite à donner votre avis sur la situation actuelle des conditions d’entrée sur les marchés pertinents au Luxembourg.
2. Veuillez fournir une justification et/ou une motivation pour chaque question ci-dessous.

## Infrastructure difficilement duplicable

Sur une échelle de 0 [faible] à 5 [fort], merci de quantifier le contrôle que vous estimez avoir sur toute infrastructure de réseau d’accès difficilement duplicable.

**Offre RUO**

[votre réponse]

**Offre ROB**

[votre réponse]

**Offre ROLLS**

[votre réponse]

**Autres offres**

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

## Accès aux ressources financières

Considérez-vous que vous avez un accès facile ou privilégié aux marchés des capitaux et aux ressources financières ?

[votre réponse (oui/non)]

Justification :

[votre réponse]

## Coûts irrécupérables

Considérez-vous que vous avez réalisé des investissements dans les infrastructures de réseau d’accès au Luxembourg qui ne vous permettent pas d’obtenir un retour sur investissement à moyen terme ?

[votre réponse (oui/non)]

Justification :

[votre réponse]

## Économie d’échelle

Estimez-vous bénéficier d’économie d’échelle sur les marchés pertinents ?

[votre réponse (oui/non)]

Justification :

[votre réponse]

## Économie de gamme

E***stimez-vous bénéficier d’économie de gamme sur les marchés pertinents ?***

[votre réponse (oui/non)]

Justification :

[votre réponse]

## Intégration verticale

Sur une échelle de 0 [inexistante] à 5 [forte], comment décrivez-vous votre niveau d’intégration verticale  sur les marchés pertinents au Luxembourg ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

## Contre-pouvoir d’acheteur

Sur une échelle de 0 [inexistant] à 5 [fort], estimez-vous que vous disposez d’un contre-pouvoir d’acheteur sur les marchés pertinents au Luxembourg ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

## Conditions opérationnelles de l’accès

Comment évaluez-vous les conditions opérationnelles de l’accès en qui concerne :

* Les délais d’intervention ;
* Les interventions auprès des clients finaux ;
* Autres.

**Offre RUO**

[votre réponse]

**Offre ROB**

[votre réponse]

**Offre ROLLS**

[votre réponse]

**Autres offres**

[votre réponse]

# Panorama des marchés

1. L’Institut vous invite à donner votre avis sur l’état actuel des marchés. Veuillez fournir une justification et/ou une motivation pour chaque question.

## État actuel des marchés

Sur une échelle de 0 [concurrence inexistante] à 5 [concurrence intense], comment évaluez-vous l’état actuel des marchés ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

## Positionnement de votre société

Décrivez le positionnement stratégique de votre société en relation avec les services de gros vendus ou utilisés :

* différenciation de produit,
* différenciation de service,
* politique tarifaire.

[votre réponse]

Décrivez votre offre de services et/ou de produits vendus en gros d’accès de haute qualité en position déterminée en précisant s’il s’agit d’offres régulées ou commerciales.

[votre réponse]

Estimez-vous que le marché de gros d’accès de haute qualité est concurrentiel ? Avez-vous fait, par le passé, des expériences qui vous semblent confirmer votre avis ?

[votre réponse]

Décrivez l’importance des services vendus sur le marché de gros d’accès de haute qualité en position déterminée pour votre société (p.ex. tendance, substituts).

[votre réponse]

## Taille du marché

Sur une échelle de 0 [insatisfaisant] à 5 [satisfaisant], comment évaluez-vous la taille du marché actuel ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

# Investissements

1. Selon le rapport « statistiques et veille des marché » de l’Institut, les investissements dans les réseaux fixes se montent à 73,5 millions d’euros en 2022 (+1,6% en un an). POST Luxembourg réalise 75,7% des investissements dans les réseaux fixes.

Comment votre stratégie d’investissement est-elle affectée par l'évolution des marchés pertinents ?

[votre réponse]

Quels sont les investissements nécessaires, planifiés ou envisagés, pour prendre en compte des évolutions technologiques actuelles ? Le cas échéant, précisez votre réponse en fonction des caractéristiques géographiques du territoire (zones urbaines, périurbaines ou rurales) et du type de technologie considérée (fixe/mobile, fibre/câble/cuivre…).

[votre réponse]

Envisagez-vous d’avoir recours au co-investissement ? Veuillez justifier votre réponse.

[votre réponse]

# Prospective

1. L’Institut vous invite à donner votre avis sur l’évolution du marché à l’horizon 2030. Veuillez fournir une justification et/ou une motivation pour chaque question.

Quels changements technologiques anticipez-vous ?

[votre réponse]

Envisagez-vous d’avoir encore recours aux offres de dégroupage cuivre sur la période considérée ? Si oui, dans quels cas spécifiques (absence de technologies alternatives, …) ?

[votre réponse]

Dans le cas où vous êtes un câblo-opérateur, envisagez-vous d’offrir une offre bitstream sur votre réseau CATV ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

Si vous êtes un bénéficiaire d’accès, estimez-vous utile d’avoir accès à une offre bitstream sur un réseau CATV ?

[votre réponse]

Justification :

[votre réponse]

Quelles mesures pourraient selon vous faciliter davantage la migration du réseau cuivre vers le réseau fibre ?

[votre réponse]

Quelle évolution anticiperiez-vous sur le marché de détail à l’horizon 2030 ? Veuillez expliquer brièvement.

[votre réponse]

Quels changements anticipez-vous sur les aspects tarifaires ?

[votre réponse]

Quels changements anticipez-vous sur les produits et services ?

[votre réponse]

# Commentaires généraux

1. L’Institut vous invite à donner votre avis sur tout autre aspect lié aux marchés des communications électroniques. Veuillez fournir une justification et/ou une motivation pour chaque question.

Quels autres produits/services attendez-vous sur ces marchés de gros qui ne sont pas couverts ci-dessus ?

[votre réponse]

Comment le marché de détail de l’accès à internet est-il affecté par les marchés de gros analysés ou en a-t-il une incidence ?

[votre réponse]

Autres commentaires

[votre réponse]

**\* \* \***

1. Commission Staff Working Document – Explanatory Note accompanying the Commission Recommendation on relevant product and service markets within the electronic communications sector susceptible to ex ante regulation in accordance with Directive (EU) 2018/1972 of the European Parliament and of the Council of 11 December 2018 establishing the European Electronic Communications Code (C(2020) 8750 final) [↑](#footnote-ref-2)